IPEX en tant que sous-traitant

En sa qualité de fournisseur professionnel et de confiance,
IPEX prend les engagements suivants envers ses clients :

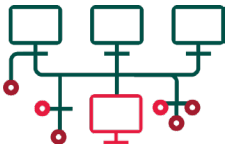

Une infrastructure IT et des procédures développées pour se conformer au **RGPD** *« by design »*.

La sécurisation maximale des échanges de données avec les clients.

Le stockage des données clients sur le territoire européen.

L'utilisation des données reçues des clients dans le cadre strict de la mission définie, jamais à des fins propres.

La conservation des données reçues des clients selon modalités convenues contractuellement.

Un cadre de la prestation clairement établi dans le contrat de mission.

Le principe de transparence, notamment en cas de recours à un sous-traitant.
Nous veillons à ce que ce dernier soit conforme au **RGPD.**

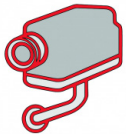

Un centre de traitement et de production sécurisé.

Un personnel formé, sensibilisé à la sécurité et tenu par une clause de confidentialité.

Un Data Protection Officer.
dpo@ipexgroup.com

Une information immédiate du client et assistance en cas de découverte de violation de confidentialité.

Une certification **ISO 27001** illustrant l'adoption de mesures techniques et organisationnelles appropriées visant à un niveau de sécurité optimal.

Les modalités de cette sous-traitance sont plus amplement exposées dans le contrat de mission et nos conditions générales de vente.

www.ipexgroup.com

Mis à jour le 24/07/2025